



**Institut de la Vision
17 rue Moreau
75012 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2014**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014



JÉGARD

CABINET FOUCAT & ASSOCIÉS
EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

5, RUE DU HAVRE
75008 PARIS

TEL. : 01 45 31 53 37 – FAX. : 01 45 31 82 63

contact@jegard.com - www.jegard.com

FONDATION VOIR ET ENTENDRE

**Institut de la Vision
17 rue Moreau
75012 PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2014

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014

A Mesdames & Messieurs les membres de la Fondation,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation Voir et Entendre tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Direction et sont présentés au Conseil d'Administration pour approbation. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

- Le bilan se totalise à 20 216 826 € et fait ressortir un déficit de - 51 218 €.
- Le compte de résultat se totalise en charges à 17 388 066 € et en produits à 17 336 848 €.

5, rue du Havre 75008 PARIS – TÉL. : 01 45 31 53 37 – FAX. : 01 45 31 82 63 – contact@jegard.com – www.jegard.com

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12, et ont été correctement appliquées.

Au titre du contrôle substantif, nous avons examiné les modalités de traitement :

- des subventions reçues ;
- des conventions de partenariat ;
- du traitement des éléments financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



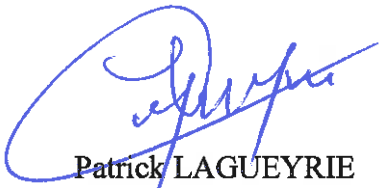
3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 22 juin 2015

Le Commissaire aux Comptes
CABINET FOUCAT et Associés



Patrick LAGUEYRIE
Commissaire aux Comptes Associé

P.J : Comptes annuels 2014

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2014				31/12/2013	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	59 596	56 665	2 931	0,01	32	0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	4 123 725	3 182 826	940 899	4,65	1 491 606	9,67
Autres immobilisations corporelles	3 853 380	974 768	2 878 613	14,24	2 810 787	18,22
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	147 861		147 861	0,73	135 997	0,88
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	142 373		142 373	0,70	93 908	0,61
TOTAL (I)	8 326 935	4 214 259	4 112 676	20,34	4 532 330	29,38
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	19 462		19 462	0,10	4 977	0,03
Créances usagers et comptes rattachés	1 228 832		1 228 832	6,08	896 898	5,81
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	124 845		124 845	0,62	26 088	0,17
. Personnel	1 383		1 383	0,01	862	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	144 356		144 356	0,71	35 497	0,23
. Autres	2 687 767		2 687 767	13,29	2 642 064	17,13
Valeurs mobilières de placement	2 261 207		2 261 207	11,18	1 680 321	10,89
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	9 082 767		9 082 767	44,93	5 312 224	34,44
Charges constatées d'avance	553 532		553 532	2,74	293 792	1,90
TOTAL (II)	16 104 150		16 104 150	79,66	10 892 723	70,82
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	24 431 085	4 214 259	20 216 826	100,00	15 425 054	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 531 661	7,58	2 031 661	13,17
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	-50 546	-0,24	838	0,01
Résultat de l'exercice	-51 218	-0,24	-51 383	-0,32
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	5 968 659	29,52	6 189 339	40,13
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	7 398 556	36,80	8 170 454	52,97
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement	8 714 232	43,10	5 631 947	36,51
. Sur autres ressources	804 067	3,98	192 767	1,25
TOTAL(III)	9 518 299	47,08	5 824 715	37,78
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	8 479	0,04	5 921	0,04
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	16 000	0,08		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 893 349	14,31	1 062 242	6,89
Autres	382 142	1,89	361 723	2,35
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	3 299 971	16,32	1 429 885	9,27
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	20 216 826	100,00	15 425 054	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

Edité le 16/06/2015

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	558 204		558 204	100,00	931 353	100,00	-373 149	-40,06	
Montants nets produits d'expl.	558 204		558 204	100,00	931 353	100,00	-373 149	-40,06	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			11 816 223	N/S	5 906 070	634,14	5 910 153	100,07	
Cotisations									
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			1 957 871	350,74	854 016	91,70	1 103 855	129,25	
Autres produits			1 928 716	345,52	1 114 624	119,68	814 092	73,04	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges			21 330	3,82	78 149	8,39	-56 819	-72,70	
Sous-total des autres produits d'exploitation			15 724 139	N/S	7 952 859	853,90	7 771 280	97,72	
Total des produits d'exploitation (I)			16 282 343	N/S	8 884 212	953,90	7 398 131	83,27	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			121 744	21,81	150 567	16,17	-28 823	-19,13	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			121 744	21,81	150 567	16,17	-28 823	-19,13	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			2 620	0,47	2 990	0,32	-370	-12,36	
Sur opérations en capital			930 140	168,63	931 506	100,02	-1 366	-0,14	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			932 761	167,10	934 497	100,34	-1 736	-0,18	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			17 336 848	N/S	9 969 276	N/S	7 367 572	73,90	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-51 218	-9,17	-51 383	-5,51	165	0,32	
TOTAL GENERAL			17 388 066	N/S	10 020 659	N/S	7 367 407	73,52	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			1 236 235	221,47	892 105	95,79	344 130	38,58	
Services extérieurs			2 632 201	471,55	1 940 692	208,37	691 509	35,83	
Autres services extérieurs			624 761	111,92	555 665	59,66	69 096	12,43	
Impôts, taxes et versements assimilés			203 841	36,52	167 790	18,02	36 051	21,49	
Salaires et traitements			1 337 908	239,68	1 164 981	125,08	172 927	14,84	
Charges sociales			561 330	100,56	501 223	53,82	60 107	11,99	
Autres charges de personnel			21 150	3,79	29 640	3,18	-8 490	-28,63	
Subventions accordées par l'association			4 165 147	746,17	2 309 515	247,97	1 855 632	80,35	

Cabinet Foucat & Associés
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

Edité le 16/06/2015

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	935 590	167,81	937 566	100,87	-1 976	-0,20
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	5 651 456	N/S	1 474 717	158,34	4 176 739	283,22
Autres charges	17 984	3,22	46 545	5,00	-28 561	-81,35
Total des charges d'exploitation (I)	17 387 604	N/S	10 020 438	N/S	7 367 166	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	463	0,08			463	N/S
Différences négatives de change			108	0,01	-108	-100,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	463	0,08	108	0,01	355	328,70
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion			114	0,01	-114	-100,00
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)			114	0,01	-114	-100,00
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	17 388 066	N/S	10 020 659	N/S	7 367 407	73,52
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT						
TOTAL GENERAL	17 388 066	N/S	10 020 659	N/S	7 367 407	73,52

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS :					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL					
CHARGES :					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					
Personnel bénévole					
TOTAL					

Annexes aux comptes annuels

Fondation Voir et Entendre 2014

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2014 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2013 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 20 216 825,94 €.

Le résultat net comptable est un déficit de 51 218,45 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/06/2015 par les dirigeants.

FAITS MAJEURS

En 2014, la Fondation Voir et Entendre a poursuivi ses deux missions :

1) Soutenir des projets d'excellence dans le domaine des maladies sensoriels, fournir une information scientifique validée et à jour pour les maladies sensorielles et les progrès thérapeutiques relatifs à ces maladies, animer le RTRS en soutenant des colloques, collecter des dons.

2) La Fondation est un également un outil de proposition et de mise en cohérence pour l'Institut de la Vision.

- Mise en place des partenariats de recherche avec des industriels avec l'appui des tutelles (Inserm, UPMC), incuber des entreprises innovantes, dédiées au domaine de la vision, dans le secteur des biotechnologies, des dispositifs médicaux et du handicap (TIC).
- Assurer le management des projets européens impliquant des équipes de l'Institut de la Vision et du Centre d'Investigation Clinique
- Développer des plateformes de haute technologie pour l'Institut de la Vision grâce aux subventions d'investissement de la Ville de Paris et de la Région IdF.

✦ Projets européens et internationaux

- ✦ **Le projet HELMHOLTZ**, coordonné par l'Institut de la Vision/Fondation Voir et Entendre, a pour but de développer des technologies d'imagerie ultrasonore et optique non-invasives et ultra-rapides pour étudier en temps réel la structure et la fonction des cellules de la rétine et de ses vaisseaux. Ce projet a démarré en aout 2014.
- ✦ **Projets européens** : 3 projets européens, un ERC Starting grant et un ERC Consolidator ainsi qu'un projet H2020 ont été obtenus en 2014 et débiteront en 2015.

Cabinet Foucat & Associés
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

- ✦ **KIC (Knowledge Innovation Community) EIT - Health (Innolife) « vieillir en bonne santé et en restant actif ».** Le consortium InnoLife, composé de 144 entreprises, organismes de recherche (notamment UPMC, Inserm) et universités européens, a été sélectionné par l'European Institute of Innovation and Technology (EIT) pour constituer la communauté EIT Health. Avec un volume total de 2,7 milliards d'euros pour l'ensemble des KICs, cela permettra de financer l'une des plus grandes initiatives publiques pour la santé financée dans le monde. **La Fondation Voir et Entendre n'est pas partenaire à ce jour mais a joué un rôle actif dans cette initiative.**
- ✦ **Projet RdCVF Preclinical Studies** - Obtention d'un important financement américain de plus de 2M de dollars, de la Foundation Figthing Blindness, pour les études précliniques dans le domaine des rétinopathies héréditaires résultant d'une mutation de la rhodopsine.

✦ Partenariats industriels

- ✦ **Les collaborations avec les acteurs du secteur privé ont été renforcées dans le cadre du projet SIGHT AGAIN soutenu par la BPI France (18,5 M€).** Ce projet collaboratif d'innovation industrielle est un partenariat avec Gensight et Pixium a démarré en avril 2014. SIGHT AGAIN a pour objectif de développer deux produits thérapeutiques complémentaires pour restaurer la vision : **un produit de thérapie génique optogénétique et un système de restauration de la vision comportant un implant rétinien, PRIMA.**
- ✦ **Chaire de recherche industrielle Silversight** En 2014, l'équipe Vieillesse Visuel et Action a fait l'objet d'un accord de coopération entre l'IDV (INSERM-CNRS-UPMC) et Essilor International. La chaire SilverSight, d'une durée initiale de 4 ans, a pour objectif d'améliorer la compréhension des facteurs sous-tendant les déficits perceptifs et spatiaux à l'œuvre dans le vieillissement visuel sain.

✦ Projet de création d'un Institut de l'Audition et d'un Centre d'Audiologie Avancée

Le projet de l'Institut de l'Audition à l'horizon 2017 dans un bâtiment racheté par une SEM de la Ville de Paris a démarré grâce à une subvention d'investissement de 2,5 M€ de celle-ci et d'une importante subvention de la Fondation Agir pour l'Audition (APA). Un Centre d'Audiologie Avancé (C2A), volet clinique de l'Institut de l'Audition, ouvrira également ses portes en 2016.

✦ **Installation de l'Institut des Neurosciences théoriques au sein du Passage de l'Innovation en 2014.** Cette proximité permet la tenue des séminaires communs et favorise les interactions dans le cadre du Human Brain Project (HBP) ainsi qu'un accès privilégié aux appels d'offre de l'HBP (2 projets ont été obtenus en 2014 – aCore et CLAP).

✦ STREETlab

Créée fin 2011, la SAS STREETlab a clôturé son troisième exercice le 31 décembre 2014. Il s'est déroulé sur une durée de 12 mois, courant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014. Le chiffre d'affaires de la Société pour l'exercice clos s'établit à 750.780 euros (518 247 euros en 2013) et le bénéfice comptable de l'exercice s'élève à un montant de 89 044 euros.

L'objet social de STREETlab est de sensibiliser à la malvoyance, d'accompagner pour l'adaptation de produits à la déficience visuelle et l'évaluation de produits finis destinés aux déficients visuels.

Les projets les plus emblématiques sont : un projet Eclairage avec l'analyse des effets de seuil de l'éclairage LED ; un projet avec Essilor sur les lunettes informatives à réalité augmentée ; un projet avec le Futuroscope pour développer des outils de sensibilisation ;

Un projet avec Reunica pour développer des jeux de rééducation orthoptiques.

Cabinet Foucat & Associés
Commissaire aux Comptes
5 rue du Havre - 75008 PARIS

CADRE LEGAL DE REFERENCE

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice 2014 sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par l'autorité des normes comptables (ANC).

Le règlement 2009-01 du 3 décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation a été appliqué à compter de l'exercice 2009.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine. Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

REGLES ET METHODE COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN-PASSIF

Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs ou donateurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice 2014 est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

REGLES ET METHODES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Dons

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quelle que soit leur destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.

Comme ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, lorsqu'ils sont versés par chèque,
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

Subventions de fonctionnement

-Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement 99.01 du Comité de la Réglementation Comptable. L'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture de l'exercice donne lieu au constat d'une charge en « engagements à réaliser sur ressources affectés ».

-La dotation consommable reprise en résultat permet d'affecter en produit la partie consommable annuelle de la dotation initiale.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 8 326 935 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	52 570	7 026		59 596
Immobilisations corporelles	7 528 525	448 581		7 977 106
Immobilisations financières	229 906	60 328		290 234
TOTAL	7 811 000	515 935		8 326 935

Amortissements et provisions d'actif = 4 214 259 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	52 538	4 127		56 665
Immobilisations corporelles	3 226 132	931 462		4 157 594
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	3 278 669	935 589		4 214 259

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	52 570	52 570	0	de 1 à 5 ans
Logiciel streetlab	7 026	4 096	2 931	1 ans
Installation technique	407 352	229 884	177 468	de 5 à 10 ans
Mat de bureau streetlab	16 831	3 899	12 932	3 ans
Plateforme preclinique	21 805	21 805	0	5 ans
Plateforme animalerie	654 822	634 361	20 461	5 ans
Plateforme laverie	13 001	13 001	0	5 ans
Plateforme generique	789 305	757 234	32 071	5 ans
Plateforme usher	2 934	2 934	0	5 ans
Plateforme communication	28 201	28 201	0	5 ans
Plateforme imagerie	1 546 823	927 395	619 428	de 3 à 10 ans
Plateforme biologie cellulaire	14 245	14 230	14	5 ans
Plateforme bio informatique	54 466	47 895	6 571	5 ans
Plateforme phénotypage	272 052	245 451	26 601	5 ans
Plateforme criblage cellulaire	159 306	147 101	12 205	5 ans
Plateforme histologie	79 831	68 708	11 122	5 ans
Platef. criblage automatisée	5 591	4 197	1 393	5 ans
Plateforme electrophysiologie	57 162	36 530	20 632	5 ans
Agencements installations	634 724	224 711	410 013	10 ans
Amenagement labo	1 287 273	507 141	780 132	10 ans
Amenagement labo streetlab	1 838 570	181 058	1 657 512	de 5 à 10 ans
Mat de bureau et info	74 010	57 401	16 609	de 3 à 5 ans
Mobilier	18 803	4 457	14 346	de 3 à 5 ans
TOTAL	8 036 702	4 214 259	3 822 442	

Cabinet Foucat & Associés
 Commissaire aux Comptes
 5 rue du Havre - 75008 PARIS

Etat des créances

Clients et comptes rattachés

Le poste client s'élève à 1 228 831,89€ (contre 896 897,77€ en 2013) et correspond à la refacturation du loyer INCUBATEUR, à des missions de recherche et à des prestations d'assistance.

L'échéance de ces créances est à moins d'un an.

Détail des produits à recevoir

PAR CWERMANN	6 056,79
PAR PROGRAMME ECLAIRAGE	22 000,00
FEDER INCUBATEUR 2012	184 644,00
SUBVENTION REGION	65 000,00
PROJET IND JULIETTE	30 327,75
PHOTOBIO 2.0	87 000,00
CARNOT 10% RESTANT	110 279,60
LABEX 2EME VST 2014	1 404 729,72
CENTRE FFB 361300\$	297 212,00
SUB FFB AAV-RDCVF 195000\$	160 411,00
RDCVF2V 200000\$	164 524,00
PEURDCVF	57 637,66
PINLABCO	15 352,64
PINSANOFI	16 250,00
CARNOT 10% RESTANT 2014	59 600,40
TOTAL	2 681 025,56

L'échéance de ces créances est à moins d'un an.

Actions et Valeurs mobilières de placement

Les actions et valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Ce poste a évolué comme suit au cours de l'exercice.

	Valeur début exercice	Acquisition	Cession	Valeur fin d'exercice
Parts sociales - BRED	30 300,00			30 300,00
Contrat de Capitalisation - CARDIF	1 500 000,00	62 477,50		1 562 477,50
Parts CC CV	15,25			15,25
Parts sociales Crédit coopératif		299 998,00		299 998,00
VMP - Lenriot	150 005,98			150 005,98
Portefeuille Actions		401 130,90	182 720,15	218 410,75
TOTAL	1 680 321,23	763 606,40	182 720,15	2 261 207,48

Les revenus tirés des placements financiers s'élèvent à 76 109,38€ sur l'exercice.
La plus latente s'élève à 102 031€ au 31/12/2014

VMP

En 2014, les placements se composent :

- Un compte Epargne BNP s'élevant à 8 273,39€ contre 132 708,44€ au 31/12/2013
- Un livret A s'élevant à 82 690,74€ contre 81 754,48€ au 31/12/2013 dont 936,26€ d'intérêts produits en 2014.
- Un compte Epargne Crédit coopératif, s'élevant à 2 873 534,88€ contre 1 581 619,35€ au 31/12/2013, dont 26 534,88€ d'intérêts produits en 2013.
- Un livret Epargne ouvert en 2014 au crédit coopératif s'élevant à 3 018 163,01€ au 31/12/2014 dont 18 163,01€ d'intérêts produits en 2014.
- Un livret CASDEN ouvert sur la BRED s'élevant à 150 000€ au 31/12/2014

Disponibilités

Le compte courant de la fondation est créditeur de 200 513,36€ contre 325 650,56€ au 31/12/2013.
Le compte courant BNP DONS est créditeur de 4 557,41€, contre 13 722,27€ au 31/12/2013.
Le compte courant Crédit Coopératif s'élève à 2 465 210,23€ contre 3 090 469,17€ au 31/12/2013
Le compte courant BRED DONS s'élève à 271 280,02€ contre 80 750,20€ au 31/12/2013.

Charges constatées d'avance = 553 532 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ICADE-Bureau Bail 5 1SEM15	67 082,26
ICADE-Parkin Bail 5 1SEM15	932,00
ICADE-Charges bail 5 1SEM15	8 050,00
ICADE-Bureaux/1trim15-1E	42 074,86
ICADE-Parking/1trim15-1E	912,26
ICADE-Charges/1trim15-1E	4 962,50
ICADE-Bureaux+compl/1trim15-4E	50 905,83
ICADE-Parking/1trim15-4E	2 230,49
ICADE-Charges/1trim15-4E	7 390,50
NEXITY-Loyers1erTrim.15-1er/74	26 982,75
NEXITY-Loyers1erTrim.15-1er/74	1 715,00
NEXITY-Loyers1erTrim.15-3E/ 74	23 815,00
NEXITY-Loyers1erTrim.15-3E/ 74	1 515,50
AIRCLIMATentret°clim- 2015	2 588,51
NAITWAYS 2015	6 144,00
FIDAL - HONO 2015	8 161,96
SAATCHI 2015	23 986,56
SAATCHI 2015	570,00
SAATCHI 2015	600,00
SAATCHI 2015	1 410,00
SAATCHI 2015	4 697,76
PASTEUR	265 127,00
BiomedicInsure/ 2015-00657	1 677,00
TOTAL	553 531,74

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs

Ils enregistrent la valeur d'origine des dotations consommables et non consommables consenties par les fondateurs.

Tableau des dotations consommables

	Dotations consommables report N-1	Dotations consommables reçues dans l'exercice	part de la dotation consommée sur l'exercice	Total net dotations consommables à la clôture
TOTAL	881 654,60 €	- €	500 000,00 €	381 654,60 €

Ce tableau précise aussi la part consommée sur l'exercice.

En vertu des statuts, « la fraction de la dotation susceptible d'être consommée annuellement ne peut excéder 20% du montant initial de la part consommable de la dotation ».

Aussi, sur l'exercice 2014, le montant maximum pouvant être consommé s'élève à 950 000 €. Le budget 2014 totalisant 500 000 € il a été prélevé, un montant sur les dotations totales consommables prévues aux statuts au prorata de leur importance. La quote-part de la dotation ainsi consommée a été enregistrée en produit dans la rubrique « Part dotation consommable ».

Tableau des dotations non consommables

	Dotation non consommable
TOTAL	1 000 000,00 €

Subventions d'investissement

La Fondation affiche au bilan au 31/12/2014 :

- La subvention d'investissement de la ville de Paris pour 3 540 000,00 €,
- La subvention d'investissement de la Région Ile de France pour 2 498 955,52 €
- La subvention d'investissement de 83 825,49 € pour le financement de l'Incubateur.
- Une subvention d'investissement de 172 771,53 € pour le projet NEURODON (FRC)
- Une subvention d'investissement de 1 507 178,64 € pour STREETLAB
- Une subvention d'investissement de 2 500 000,00€ pour l'Institut de l'audition.

TOTAL au 31/12/2014 : 10 302 731,18 €

Provisions

Néant

Fonds dédiés

projets	Fonds dédiés report N-1	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Fonds dédiés à la clôture
Fonds dédiés Institut Carnot	2 745,81	656 839,63		659 585,44
Fonds dédiés ALCON GABISON	5 500,00			5 500,00
Fonds Dédiés INNOVISION3				0,00
Fonds Dédiés Juliette		6 249,33		6 249,33
Fd Dédiés STRITTMATTER LENRIOT	282 833,20	40 315,30		323 148,50
Fonds Dédiés Homelab				0,00
Fonds dédiés TREATRUSH	39 509,43		1 955,54	37 553,89
Fonds Dédiés ESSILOR TEST	2 231,87	13 825,87		16 057,74
Fonds dédiés Optique 2000	303 066,76	46 381,70		349 448,46
Fonds dédiés Projet YVOIR				0,00
Fonds dédiés GE SU RHO	36 128,90		36 128,90	0,00
Fonds Dédiés Projet ROMEO	0			0,00
Fonds Dédiés Projet ACTIVE	34 164,89		4 800,00	29 364,89
Fonds Dédiés ESSILOR	32 856,96		3 283,06	29 573,90
Fonds dédiés INCUBATEUR				0,00
Fonds Dédiés Prof SAFRAN	71 931,42		21 879,37	50 052,05
Fonds dédiés ALLERGAN	13 222,13			13 222,13
Fonds dédiés SANOFI				0,00
Fonds dédiés CASINO				0,00
Fonds dédiés STREETLAB	2 451,62	1 760,00		4 211,62
Fonds dédiés LABEX	3 059 441,34		908 970,58	2 150 470,76
Fonds dédiés ANR VIE	21 613,16		15 875,11	5 738,05
Fonds dédiés ANIR AMEDI	11 265,01		11 265,01	0,00
Fonds dédiés ERC	397 527,26		171 836,36	225 690,90
Fonds dédiés REDAV				0,00
Fonds dédiés FFB	109 678,27	50 607,83		160 286,10
Fonds dédiés HADASSAH	164 509,05		20 362,40	144 146,65
Fonds dédiés PHOTOBIO 2,0	191 897,24		132 291,28	59 605,96
Fonds dédiés ASS DESS	75 000,00		11 000,00	64 000,00
Fonds dédiés GENSIGHT	21 381,52		9 396,37	11 985,15
Fonds dédiés IRIS PHARMA	6 983,88		2 391,43	4 592,45
Fonds dédiés SANOFI STAGIAIRE	15 788,67		4 688,45	11 100,22
Fonds dédiés CARNOT INTERNATIONAL	568 615,82		497 674,13	70 941,69
Fonds dédiés BOURSE FAF COLAS	6 800,00		6 800,00	0,00
FONDS DEDIES HUMANIS	44 800,00	27 490,70		72 290,70
FONDS DEDIES LABORATOIRE COMMU	28 720,00		28 720,00	0,00
FFB-RdCVF-2V-T.LEVEILLARD	81 282,96		38 150,18	43 132,78
FONDS DEDIES SIGHT AGAIN		1 550 711,10		1 550 711,10
FONDS DEDIES FONDAT° DE L OEIL		27 330,00		27 330,00

FONDS DEDIES HELMHOTZ		2 058 866,17		2 058 866,17
FONDS DEDIES AGIR POUR L'AUDIT		354 733,19		354 733,19
FONDS DEDIES CAPT OPT ASYNCHRO		33 473,68		33 473,68
FONDS DEDIES PIXIUM		10 474,67		10 474,67
FONDS DEDIES FFB AAV-RDCVF		130 693,90		130 693,90
Fonds dédiés sur dons				0,00
FONDS DEDIES DONS FVE	21 354,48	92 148,17		113 502,65
FONDS DEDIES DONS IDV	18 656,22		18656,22	0,00
FONDS DEDIES DONS AUDITION	52,5	4 420,00		4 472,50
FONDS DEDIES DONS BAILLY	7 474,42		4 879,59	2 594,83
FONDS DEDIES DONS CELLULE SOUC	42,5	63,75		106,25
FONDS DEDIES DONS DIABETE/MALA	21,25	68		89,25
FONDS DEDIES DMLA	6 288,00	20 047,82		26 335,82
FONDS DEDIES DONS GLAUCOME	35 234,50	11 007,50		46 242,00
FONDS DEDIES DONS RETINE ARTIF	986	5 664,40		6 650,40
FONDS DEDIES DONS RDCVF LEVEIL	20 400,00	380 914,29		401 314,29
FONDS DEDIES DONS RETIN PIGMEN	14 866,28	45 887,13		60 753,41
FONDS DEDIES DONS RP EQ A-Z	8 500,00			8 500,00
FONDS DEDIES DONS USHER	32 971,50	15 062,00	28,17	48 005,33
FONDS DEDIES DONS NOHL	9 019,68		6 838,96	2 180,72
FONDS DEDIES DONS STARGARDT	11 050,00	229,5		11 279,50
FONDS DEDIES DONS UVEITES	5 850,00	255		6 105,00
FONDS DEDIES DONS ECOTRAIL		34		34,00
FONDS DEDIES DONS EQUIPE NICOL		42 500,00		42 500,00
FONDS DEDIES DONS RETITM2B-AUD		17 516,87		17 516,87
FONDS DEDIES DONS LOCALISATION		5 586,98		5 586,98
FONDS DEDIES DONS PRESBYACOUSI		297,5		297,50
TOTAL	5 824 714,50	5 651 455,98	1 957 871,11	9 518 299,37

Etat des dettes = 3 299 971 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	8 479	8 479		
Fournisseurs	2 893 349	2 893 349		
Dettes fiscales & sociales	354 212	354 212		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	43 931	43 931		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 299 971	3 299 971		

Détail des dettes fiscales et sociales

Provision CP brut	55 842,57
Provision RTT brut	13 887,49
URSSAF	54 143,00
Retraite MORNAY	38 216,00
Mutuelle Pro Santé	17 923,40
Charges sociales sur CP	29 869,44
Charges sociales sur RTT	7 428,23
TVA sur ventes	86 082,60
Taxe sur les salaires	12 885,00
Formation professionnelle continue	23 103,81
Taxe d'apprentissage	8 631,00
FONGECIF	6 199,00
TOTAL	354 211,54

Charges à payer par postes du bilan = 191 255 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	10 293
Dettes fiscales & sociales	144 962
Autres dettes	36 000
TOTAL	191 255

Cabinet Foucat & Associés
 Commissaire aux Comptes
 5 rue du Havre - 75008 PARIS

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits

Les subventions correspondent principalement:

- A la subvention APA – Agir pour l’audition pour 627 656€
- A la subvention concernant la convention CWERMANN pour 60 000€
- A la subvention Fondation Roland Bailly pour 22 540,20€
- A la subvention STRITMATTER pour 102 000€
- A la subvention INCUBATEUR pour 145 000€
- A la subvention HELMHOTZ pour 2 372 384,60€
- A la subvention DUEBEZL pour 170 265,18€
- A la subvention ESSILOR TEST pour 60 000€
- A la subvention ESSILOR (projet industriel laboratoire commun) pour 409 692,64€
- A la subvention PIXIUM pour 93 279,42€
- A la subvention SIGHTAGAIN pour 2 197 000€
- A la subvention CARNOT pour 1 047 299,40€
- A la subvention Fondation de l’œil pour 50 000€
- A la subvention de la Fondation Fighting Blindness (FFB) pour le Centre FFB pour un montant de 297 212 €
- A la subvention LABEX pour 2 809 459,44€

Soit un total pour l’exercice 2014 de 10 463 788,88€ pour les subventions dont les montants apparaissent significatifs.

Les dons correspondent :

- aux dons versés par des particuliers concernant la Fondation pour 14 028,43 €.
- aux dons versés par des particuliers et des associations pour l’Institut de la Vision pour 759 839,40 €.
- aux mécénats affectés à l’Institut de la Vision pour 645 949,50 €.

Le report des subventions non utilisées des exercices antérieures s’élève à 1 957 871,11€ (cf tableau des fonds dédiés).

Les charges

Les engagements à réaliser sur ressources affectées s'élèvent à 5 651 455,98 € (cf tableau des fonds dédiés).

Autres informations

Effectif moyen

L'effectif moyen employé durant l'exercice 2014 s'élève à 31 personnes.

Rémunération

Les membres du Conseil d'Administration de la Fondation Voir et Entendre ne perçoivent aucune rémunération.

Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, relative à la formation professionnelle accordant aux salariés un droit individuel à la formation d'une durée de vingt heures par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à 120 heures.

Les actions de formation de la société n'ayant pas donné lieu à un accord préalable entre l'entreprise et les salariés, l'ensemble des droits individuels à la formation restent ouverts au 31 décembre 2014, ces heures n'ayant pas donné lieu à demande.

Au 31 décembre 2014, le nombre d'heures encore ouvertes donnant droit à formation s'élève à 1 157 heures

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes comptabilisés dans l'exercice s'élèvent à 11 520€ (Art R123-198 du Code de Commerce), au titre de l'audit légal.

Changements de méthode comptable

Néant

Dérogation aux principes comptables

Néant

Engagements hors bilan

Engagement retraite :

L'engagement de retraite en tenant compte d'un taux de rotation annuel du personnel élevé, un taux d'actualisation de 5%, les probabilités actualisées de décès et de départ volontaire, son montant peut être évalué à 6 432€ au 31/12/2014.

Événements post clôture

- ☐ Pour l'Institut de l'Audition, le permis de construire a été déposé une première fois à l'été 2014 et a dû être redéposé en février 2015 pour répondre à des problèmes de sécurité concernant l'évacuation du bâtiment (compléments d'aménagement requis). Les travaux sont prévus pour démarrer à l'automne 2015.
- ☐ Les 3 projets européens (ERC Regenereth, ERC Brainconstruct et ECOMODE) obtenus en 2014 ont démarré début 2015.
- ☐ La Fondation a pris une nouvelle surface en location au 74 Rue du Faubourg Saint Antoine pour transférer l'incubateur et résilier le bail actuel. Les travaux d'aménagement seront couverts par une subvention d'investissement de la Ville de Paris votée au Conseil du mois de mai 2015.